

## Honoraires de gestion – location saisonnière

Les honoraires s'élevont à **25% TTC sur le brut propriétaire TTC**. Le brut propriétaire correspond au prix public déduction faite des frais fixes afférents à chaque location.

## Prestations annexes à l'hébergement

Ménage de fin de séjour -> de 45 € à 120 € TTC

Boîtier wifi -> 9 € / jour – 49 € / semaine

Linge de lit -> 9 € / personne / séjour - Linge de toilette -> 7 € / personne / séjour

Location linge de maison (lit et toilette) -> 12 € / personne / séjour

Taxe animal -> 30 € / séjour (1 animal maximum par appartement)

Location lit parapluie (avec matelas) -> 25 € / séjour – Location réhausseur -> 10 € / séjour

Forfait de remontées mécaniques -> nous consulter

Location matériel de glisse -> nous consulter

## Honoraires de transaction sur les biens immobiliers

Nous ne recevons ou ne détenons aucun fonds pour l'activité de Transaction.

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC
Jusqu'à 20 000 €	Forfait de 2 000 € TTC
De 20 000 € à 50 000 €	Forfait de 5 000 € TTC
De 50 001 € à 100 000 €	Forfait de 6 000 € TTC
De 100 001 € à 300 000 €	7% TTC du prix de vente
Au-delà de 300 000 €	6 % TTC du prix de vente

*Montant de la transaction incluant les honoraires à la charge vendeur - TVA en vigueur : 20%*

Les honoraires sont à la charge du client ayant mandaté l'agence. Ils comprennent les actions d'analyse, les moyens de promotion, les visites, le suivi, le conseil juridique et commercial, la rédaction d'actes.

Si le mandat de vente prévoit des honoraires à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.

Remise d'un avis de valeur d'un bien immobilier : 180 € TTC - Estimation offerte en cas de signature d'un mandat de vente.